

OPTIMISER L'INCLINAISON ET L'ORIENTATION DES PANNEAUX

Suite de notre série d'analyses de la base de données de l'association BDPV, qui contient les informations d'installation et de production de plus de 25 000 installations photovoltaïques en France.

Place à une nouvelle synthèse statistique.

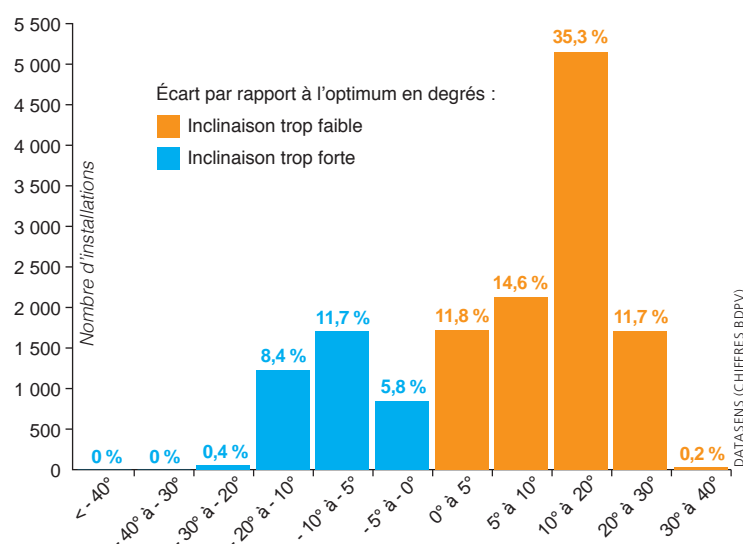
PAR ALAIN OTTENHEIMER (SOCIÉTÉ DATASENS) ET DAVID TREBOSC (ASSOCIATION BDPV)

Les installations photovoltaïques des particuliers sont tributaires des caractéristiques géométriques des toits des habitations sur lesquels elles sont placées. Aussi, les panneaux ne sont pas toujours positionnés de façon optimale. À partir des données, saisies par les utilisateurs, de localisation (latitude et longitude), d'inclinaison et d'orientation des panneaux, la base de données BDPV fournit les écarts par rapport au positionnement optimal pour chaque installation. L'analyse de ces écarts sur l'ensemble des installations est alors possible.

Le premier graphique montre le nombre d'installations en fonction de l'écart par rapport à l'optimum d'inclinaison, exprimé en degrés. Les barres orange représentent toutes les installations qui sont positionnées sur des toits dont la pente est inférieure à la valeur optimale. Le pic d'écart entre 10° et 20° correspond essentiellement à des installations situées dans la partie sud de la France. 44 % s'approchent de l'optimum, entre -10° et +10°, et une installation sur deux (47 %) a des pentes de toit trop faibles (écart > 10°).

Le deuxième graphique présente les écarts d'orientation par rapport à l'optimum situé au sud. Il y a autant d'installations orientées vers l'ouest 50,5 % (droite du graphique) que vers l'est 49,5 % (gauche du graphique). Un peu moins d'une installation sur deux (44 %) est orientée à +/- 30° de l'optimum, et une installation sur cinq (18 %) est orientée vers l'est ou l'ouest (écart > +/- 60°). Au final, moins de 20 % (19,5 %) des installations s'approchent des conditions optimales de positionnement (écart d'orientation compris entre -30° et +30°, et écart d'inclinaison compris entre -10° et +10°). ■

INCLINAISON DES PANNEAUX



ORIENTATION DES PANNEAUX

